

La Combleusienne – n°35

Juin 2024

Edito

Combleusiennes, Combleusiens

Nous vivons actuellement une période d'instabilité quant à la gestion de notre pays, période qui génère interrogations, inquiétudes et divisions. L'unité nationale, la qualité du vivre ensemble sont menacées : l'urgence est à la cohésion sociale et à la solidarité. Lors du dernier scrutin européen, une nouvelle fois, vous avez été nombreux à vous exprimer (7 combleusiens sur 10 sont venus voter) : l'équipe municipale vous en félicite et vous engage à confirmer votre démarche lors des prochaines élections législatives.

L'été approche ainsi que les vacances bien méritées. L'équipe municipale demeure à l'écoute de tous, notamment de ceux qui ne peuvent pas partir, mais aussi auprès de ceux dont la santé pourrait être fragile, notamment en cas de fortes chaleurs.

Dans ce contexte tout moment qui nous permettra de nous retrouver, d'échanger sera le bienvenu : l'équipe municipale a le plaisir de vous convier à partager le buffet républicain du 14 juillet : nous vous y attendons nombreux. Nous vous souhaitons un bel été, prenez bien soin de vous et des vôtres.

Pour l'équipe municipale, le maire Francis Triquet.

14 juillet : buffet républicain

Dans une période où l'unité nationale est fortement fragilisée, l'équipe municipale, dans un esprit de partage et de solidarité, a le plaisir de vous convier à la commémoration du 14 juillet autour d'un buffet républicain. Rendez-vous à partir de 11h30 à la salle du conseil municipal de la maison commune.

Afin de faciliter les préparatifs, merci de nous confirmer votre participation soit par téléphone au 02 38 55 11 13 soit par mail : mairie.combleux@mairie-combleux.fr

7 septembre : forum des associations Accueil des nouveaux arrivants

La rentrée est le moment propice à la programmation des activités de l'année à venir. Dans cet esprit, un **forum des associations** se tiendra le samedi 7 septembre de 14h00 à 18h00 dans la salle du conseil.

La rentrée offre aussi l'opportunité d'accueillir les « nouveaux arrivants » sur la commune (personnes installées sur la commune depuis début 2023). Son objet : présentation de la commune, des services de la mairie et des associations combleusiennes. Afin de préparer ce temps de rencontre, nous invitons les « nouveaux arrivants » à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie : 02 38 55 11 13. Au plaisir de vous rencontrer.

Restaurant La Marine

Afin de soutenir l'activité économique du restaurant La Marine, le conseil municipal a décidé de reconduire l'autorisation d'utiliser l'ensemble de la terrasse située entre le bâtiment et l'écluse de la Patache pendant 5 dimanches, pour le repas du midi uniquement.

Les dimanches 14, 21 et 28 juillet, les 4 et 11 août, de 10h à 16h, seuls les piétons et les vélos tenus à la main pourront emprunter cette portion de la rue aux Vaches. Un arrêté municipal interdira la circulation des véhicules.

Fortes chaleurs : alerte canicule

Le plan canicule est déclenché à l'initiative de la préfecture, dès que la température dépasse un certain seuil. Les membres du CCAS sont alors mobilisés pour prendre régulièrement des nouvelles des « personnes vulnérables ». Vous pouvez aussi vous signaler au secrétariat de la mairie.

D'autre part, la salle du conseil de la mairie est climatisable. Elle pourra être mise à disposition des Combleusiennes et Combleusiens qui le souhaitent. Les dates et horaires d'ouverture vous seront alors transmis.

Le comité des fêtes vous informe

La fête de la Saint Symphorien aura lieu le samedi 31 aout et le dimanche 1 septembre 2024.

Un bulletin d'inscription au repas et au vide-greniers va être diffusé prochainement dans les boites aux lettres. Belle occasion de rencontres!

Pour passer un été paisible

Nuisances sonores: les beaux jours sont là. Il faut donc penser à respecter les horaires d'utilisation des tondeuses, taille-haies, broyeurs et autres outillages motorisés.

Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Vos voisins n'ont pas forcément les mêmes goûts musicaux que vous. Pensez -y quand vous écoutez vos musiciens ou chanteurs préférés.

Baignade en Loire:

La baignade en Loire est interdite car trop dangereuse.

Frelons asiatiques:

Si vous remarquez la présence de ces insectes :

- Sur la voie publique, avertir le secrétariat de la mairie
- Chez vous, faites appel à une entreprise agréée.

Moustiques tigres : par mesure de prévention, il faut absolument éviter de laisser des endroits avec de l'eau stagnante : petite mare, regard de descente d'eau pluviale, coupelles de plantes vertes, etc.

Les feux : tout brulage de déchets verts ainsi que tout autre feu sont interdits.

TAO communique

Les titres de transport papier Famille10 et Senior10 ne seront plus vendus qu'à l'aide de la carte JV Malin à partir du 1^{er} juillet 2024.

La carte JV Malin est faite gratuitement en agence ou par Internet pour les séniors et les familles nombreuses.

Les titres actuels acquis resteront valables sur le réseau TAO.

Pour des vacances tranquilles :

Afin de vivre des vacances paisibles, inscrivez-vous à l'opération « Tranquillité vacances » auprès de la gendarmerie de Chécy en signalant vos abscences. Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur le site Service-public.fr : opération « Tranquillité vacances ».

Les trottoirs, qui doit les entretenir?

Le trottoir situé devant chez vous doit être entretenu régulièrement par vos soins. Vous êtes invités à désherber, tailler les haies mais aussi déneiger en hiver pour laisser une voie de passage.

Les plantes situées dans les barquettes peuvent aussi faire l'objet de votre attention : désherbage, arrosage, taille si besoin.

Elections législatives des 30 juin et 07 juillet.

L'administration a récemment mis en place un service en ligne de demandes de procuration de vote, qui permet d'établir une procuration par Internet via le site maprocuration.gouv.

Le demandeur doit tout de même se déplacer à la gendarmerie ou au commissariat afin de valider son identité. Une fois ces formalités accomplies, il reçoit un email l'informant de la validation de sa demande de procuration.

Dans certaines conditions, l'opération peut être effectuée intégralement en ligne.

Congés d'été des services de la mairie

Les services de la mairie seront fermés du
5 au 16 août 2024 inclus
En cas d'urgence, vous aurez toujours la possibilité de
nous contacter au 07 64 82 14 45.







Application : myMairie